

Résistance et “ conciliation ”

L'histoire du Canada, depuis la conquête jusqu'à la conclusion du pacte fédéral, c'est le récit de nos triomphes par la lutte opiniâtre et constante ; l'histoire de la Confédération canadienne, c'est la série lamentable de nos déchéances et de nos défaites par la fausse conciliation.

La Confédération n'avait pas vécu cinq ans que l'intolérance anglo-saxonne se manifestait déjà par la suppression des écoles catholiques à l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick. En 1890, la Législature du Manitoba abolissait les écoles séparées et supprimait l'usage officiel de la langue française. En 1892, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest en faisait autant. En 1905, le parlement fédéral, violant ses engagements solennels de 1875, sanctionnait l'iniquité et la couvrait de l'immunité constitutionnelle. Enfin, en 1911, les deux partis canadiens, d'accord autrefois pour assurer les droits des minorités dans les provinces de l'Ouest, s'entendaient comme larrons en foire pour sacrifier la totalité des droits de la minorité du Kéwatin.

Si aujourd'hui, dans toutes les provinces de l'Ouest, l'œuvre féconde des Pères de la Confédération est presque entièrement détruite, à quoi le devons-nous ? A la fausse conciliation, au lâche abandon de nos droits positifs, garantis par la Constitution.

Et les quelques épaves réchappées du naufrage, qui nous les a gardées ? Les politiciens opportunistes ? Les faux conciliateurs ? Non ! nous les devons au seul homme qui soit resté debout, pour parler, agir et combattre, quand tous se taisaient et pactisaient avec l'ennemi, à cet homme de courage opiniâ-